

« Le Pierrefittois »

Des nouvelles du pays

N° 42 - Janvier 2015

Vœux du 22 Janvier 2015



« Je ne reviendrai pas sur les éléments tragiques qui ont endeuillé la France le 07 janvier. Rien ne justifie le massacre qui a eu lieu, que l'on aime ou que l'on déteste les caricatures de Charlie Hebdo et l'hyper casher de la porte de Vincennes. Honte aux auteurs mais aussi aux partisans de cette tragédie.

Nos valeurs de liberté et de laïcité doivent être respectées sans distinction sur notre territoire. Les vastes rassemblements ont montré la volonté du peuple de France de ne céder en rien à ces principes.

L'attitude exemplaire des forces de l'ordre a fait l'admiration de tous.

Nous allons observer une minute de silence pour honorer la mémoire des malheureuses victimes.

La CCSR : elle est placée sous le signe de l'apaisement. Notre Président Olivier PAVY a initié un audit financier maintes fois réclamé. Il permettra d'envisager l'avenir sur de nouvelles bases.

Notre Communauté est initiatrice de la future Marque Sologne. Je vous en dirai deux mots tout à l'heure.

Les élections de Mars 2014 ont mis en place une nouvelle équipe municipale. Les commissions de travail préparent chaque dossier avec sérieux et, chaque samedi matin, le Maire, les adjoints et le délégué au personnel, reprennent le travail de la semaine.

J'ai souhaité une grande cohésion dans ce groupe, favorisé le dialogue, accepté les propositions des uns et des autres sans aucune distinction. Les difficultés actuelles et à venir nous obligent à une gestion rigoureuse, à un budget de plus en plus contraint, sans esprit partisan dans le respect de chacun. J'espère que chacun est animé par les mêmes sentiments.

Nous sommes aidés par un personnel communal exemplaire. Nous avons eu la peine de perdre Pascal COLOU. Il entretenait la route de Chaon avec minutie. Il aimait les fleurs, la nature, la chasse. C'était un vrai solognot. Nous pensons bien à lui et à sa maman.

En cette année 2014, deux personnes ont mis Pierrefitte à l'honneur :

Alors que villes et villages se plaignent de la désertification rurale, nous avons eu le plaisir d'accueillir le Dr Madalina DINCA. Elle nous arrive de Roumanie avec son mari, médecin à Chaumont sur Tharonne, grâce à l'action conjointe de Pascal GOUBERT, Maire de Chaumont sur Tharonne et Président de la Communauté de Communes Coeur de Sologne, et de notre mairie. Ses qualités et son sérieux ont été reconnus par l'Agence Régionale de Santé qui n'a pas hésité à signer un contrat d'installation avec elle.

Et puis la belle Kadiatou, Miss Loir-et-Cher. Elle a une tête bien faite mais aussi une tête bien pleine puisqu'elle a eu son Bac avec mention très bien. Félicitations à toi et à tes parents, vous êtes des exemples pour votre travail et pour l'éducation que vous donnez à vos enfants.



Cette année 2015 sera l'année de la communication.

Le journal « Le Pierrefittois » s'est étoffé (une trentaine de pages le prochain), une tablette à la Poste, un ordinateur à la bibliothèque, et surtout un nouveau site Internet. Il est en cours de création. Il sera ouvert en Mai ou Juin. Bravo à la commission de communication menée de main de maître par Pirkko TURUNEN.

Mais c'est surtout l'arrivée de la fibre optique qui va bouleverser les habitudes. L'action conjointe de la Mairie, du député MARTIN-LALANDE, de Michel BOUDOUIN des Alicourts, a convaincu Orange de venir sur notre territoire pour permettre d'abord au Sologne Parc des Alicourts de satisfaire sa clientèle, mais aussi pour offrir aux Pierrefittois une vitesse de connection multipliée par 10.

Confirmation cette année de nos 3 prestigieux labels :

Village fleuri 4 fleurs, Commune touristique et station verte.

Ils assurent à notre village une notoriété régionale et même nationale certaine. Est-ce utile pour son maintien et son développement ? Je le crois, j'en suis certain... mais chacun peut avoir son propre sentiment, naturellement.

Dans le même ordre d'idée, un travail précis et rigoureux de fléchages et balisages des chemins est entrepris par la commission voirie-chemins, animée par Michel CHAUVIN, avec la collaboration efficace et soutenue de l'association des Marcheurs, chère à Patrick DESPRÉS.

Le comité du Patrimoine prépare un circuit-découverte du centre-bourg et est attentif à la rénovation de notre patrimoine bâti, église, chapelle et fontaine.

Quelques informations en vrac au gré des images : nous maintenons l'opération zéro pesticide. Elle se généralise dans tous les villages et c'est tant mieux. Nous avons fait l'acquisition d'une désherbeuse à air chaud qui remplacera avantageusement les produits chimiques.

Les rythmes scolaires : des activités de grande qualité ont été initiées par le Centre de Loisirs Pierrefitte-Souesmes. On peut féliciter Sandrine et toute son équipe. Elles ont permis un accueil pédagogique de tous les enfants alors qu'en de nombreux endroits ce n'est que garderie.

La facture est lourde malgré quelques fonds d'État : 20 000 €.

Espérons que le jeu en vaut la chandelle.

Ce qui nous amène tout naturellement au presbytère.

Quand on demande à quoi sert la CCSR ? J'ai envie de répondre : à ça.

La rénovation complète d'un bâtiment inutilisé qui menaçait d'échapper au patrimoine communal avec une participation Pierrefittoise autour de 50 000 € pour 500 000 € de travaux. Sans la Communauté de Communes, jamais nous n'aurions pu réaliser un tel chantier. L'Europe, l'État, la Région ont apporté un financement à hauteur de 80 % des travaux.

Pour quelles activités ? Elles seront organisées et gérées par le service Petite Enfance de la CCSR et pour la partie animation par l'Accueil de Loisirs Pierrefitte-Souesmes. Ce pourrait être selon les besoins et les demandes une garderie scolaire, un accueil de loisirs pré-ados, un réseau aide maternelle et naturellement deux fois par semaine le temps d'activités périscolaires. Le comité du patrimoine élira domicile à l'étage pour faire ses travaux de recherches.

Autre moment attendu depuis des années : le regroupement des tombes des soldats 14-18. Magnifique cérémonie patriotique en présence de nombreuses personnalités et délégations d'anciens combattants. Merci au Souvenir Français et à Hubert BEAUCHET d'avoir finalisé ce dossier vieux de 10 ans et organisé la réception.

Un rappel de l'animation Pierrefittoise qui tord le cou à ce qu'on entend souvent. A Pierrefitte on ne fait rien. Si, on fait ! Mais le public ne se déplace pas toujours, hélas... malgré le dévouement et l'activité des associations. Sans elles, Pierrefitte n'existerait pas.

La marque Sologne

Chacun a compris maintenant que le tourisme était un secteur économique primordial pour notre département et notre région en particulier.



Alors que le Berry se structurait depuis longtemps, que le Val de Loire atteignait une renommée nationale et internationale la Sologne restait à la traîne, incapable de promouvoir son territoire.

A l'initiative de notre Office de Tourisme Intercommunal, un vaste réseau s'est mis en place. Propriétaires, chasseurs, pêcheurs, cavaliers, randonneurs, hébergeurs, Conseil Général, Conseil Régional, les Comités Régional et Départemental de Tourisme, bref, toutes les forces vives de notre territoire ont décidé d'un commun accord d'ouvrir notre Sologne. Non pas de façon anarchique mais en organisant l'accueil et en guidant les visiteurs.

Ainsi notre région parfaitement identifiée au même titre que la Bretagne, le Berry ou autre, bénéficiera de moyens de communications modernes et performants sur Internet, dans la presse ou dans l'édition.

Pour la première fois, la Sologne du Loir-et-Cher, du Cher et du Loiret parlera d'une même voix.

Au nom du Conseil Municipal, je vous adresse nos meilleurs vœux pour cette nouvelle année ».

J. LAURE



SOMMAIRE

	<i>Page</i>
<i>Le Centre de Secours</i>	4
<i>La Vie des Associations</i>	9
<i>Du côté de l'école</i>	16
<i>Les « infos » municipales</i>	18
<i>Délibérations du Conseil Municipal</i>	22
<i>Maisons fleuries</i>	31
<i>État Civil</i>	31

À L'HONNEUR

*En cette nouvelle année, l'ensemble du personnel du centre de secours de Pierrefitte a le plaisir de vous adresser ses meilleurs vœux **2015**.*

A l'occasion de notre cérémonie de Sainte Barbe, le sergent-chef Muriel Doisne a été promu au grade d'adjudant, ses épaulettes lui ont été remises par Monsieur le Maire et le Lieutenant Boudin du centre de secours de Romorantin.



Voici le détail des activités du centre de secours au cours de l'année 2014 :

- 131 Assistances à personne, dont 22 avec la présence du SMUR,
- 6 Accidents de circulation,
- 3 Feux de bâtiment,
- 2 Feux de cheminée,
- 2 Feux divers,
- 1 Feu de compteur électrique,
- 1 Fuite de gaz,
- 1 Feu de végétation,
- 10 Opérations diverses, dont un nid de frelons asiatiques sur la commune de Souesmes.

Ce sont au total 157 interventions que le personnel a assuré de jour comme de nuit. Nous constatons une augmentation de l'activité opérationnelle par rapport à l'exercice antérieur.

*Depuis le début de l'année, le CTA (Centre de Traitement de l'Alerte), situé à Blois, gérant les deux numéros d'urgence **18 et 112**, nous déclenche pour des renforts de personnel ou pour des interventions sur les communes de Nouan et Salbris.*

*Suite à la mise en place du nouveau **SDACR** (Schéma Départemental d'Analyses et de Couverture des Risques), le centre de secours de Brinon sur Sauldre intervient sur le nord, nord-est de la commune de Pierrefitte, depuis le 1er mars 2014. Effectivement, pour nous sapeur-pompier il n'existe plus de limite communale ni départementale, c'est le centre le plus près du lieu de la demande de secours qui maintenant intervient.*

Depuis début 2015, la gestion individuelle, nouveau système d'alerte, a été mis en place. C'est un outil informatique qui permet à tout instant de connaître la disponibilité exacte du personnel prêt à partir et celle des engins, ce qui facilite un gain de temps sur les délais d'intervention. Cet outil permet de déclencher automatiquement un autre centre de secours si l'effectif du premier centre est insuffisant.

Je rappelle que si vous souhaitez devenir sapeur-pompier, je suis toujours à votre disposition pour répondre à vos questions. N'hésitez pas à me contacter au 02.54.96.29.91.

LES NOUVELLES RECRUES SONT LES BIENVENUES.

Dominique Tardiveau

SAPEURS-POMPIERS DE PIERREFITTE

NAISSANCE D'UNE VOCATION...

PIIN-POON

QUAND ZE SERAI GRAND, ZE SERAI POMPIER...

ZE SAUVERAI TOUS LES GENS...

ZE CONDUIRAI LES GROS CAMIONS ROUGES...

ZE FERAI BEAUCOUP DE SPORT...

...ET EN PLUS Z'ETEINDRAI LE FEU !

LA VIE A LA CASERNE

SAPEURS POMPIERS

MISSIONS SECOURS A PERSONNES

IIYOONN IIYOONN YOONN

SONT SOUVENT RYTHMES PAR LES DEPARTS...

POMPIERS J'ECOUTE !

TOUT EST ALORS CONÇU POUR GRIGNOTER DES SECONDES

PIIINN-POONNN

LE SECOURS A VICTIMES REPRESENTE L'ESSENTIEL DES MISSIONS D'URGENCE

SI VOUS M'ENTENDEZ, SERREZ MA MAIN...

URGENCES

LA LUTTE CONTRE LE FEU REPRESENTE 4% DES INTERVENTIONS

QUELLE QUE SOIT LA MISSION, NOUS REPONDONS AUX DETRESSES DE NOS CONCITOYENS AVEC RAPIDITE ET EFFICACITE,



COMMENT ÇA MARCHE... LES POMPIERS ?



Vous avez certainement au moins une fois bénéficié de leur service ou été simple témoin d'une intervention des Pompiers. Par cet article, nous allons vous expliquer le déclenchement de la sirène des pompiers de Pierrefitte sur Sauldre.

L'APPEL au 18 ou au 112

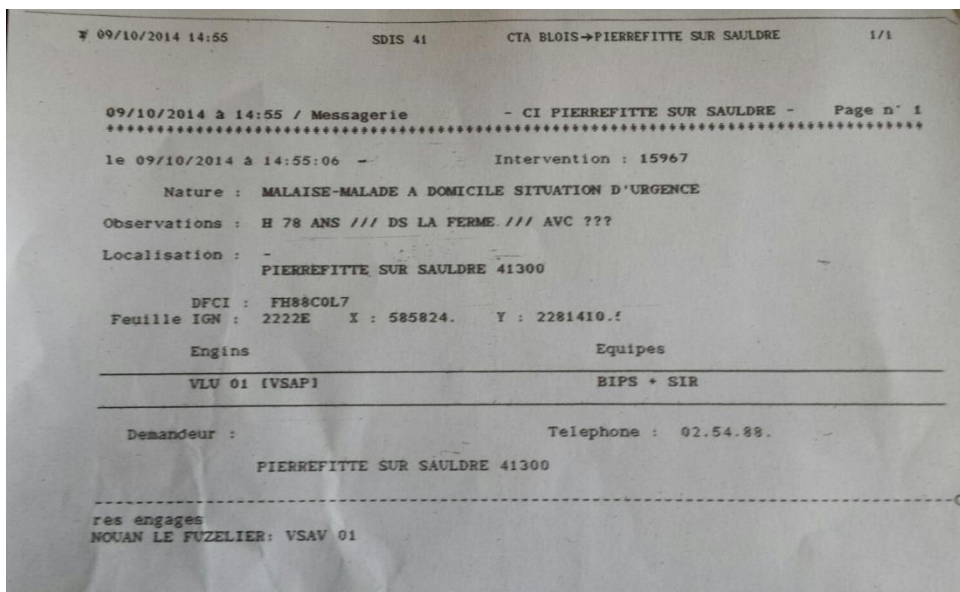
Accident, malaise, feu, ou même capture d'animaux, quand une situation comme celle-ci se présente vous appelez le 18 ou le 112 pour alerter.



En composant ces numéros, vous êtes en relation avec le Centre de Traitement des Alertes (CTA) (*voir photo*) situé à Blois (interconnecté avec les services partenaires que sont le SAMU, la Gendarmerie Nationale et la Police Nationale) qui enregistre votre appel et avertit la caserne concernée par l'intermédiaire de la sirène et des BIP.

A Pierrefitte sur Sauldre, chaque nuit, 3 personnes sont obligatoirement d'astreinte (disponibles pour déclenchement des BIP). La journée, les interventions sont assurées suivant la disponibilité de chacun.

Arrivés au centre, les pompiers acquittent leur présence auprès du CTA et prennent connaissance de la nature de leur intervention par l'intermédiaire du FAX (*voir document ci-dessous*) et s'habillent avec l'équipement de protection individuelle adapté au véhicule (pantalon et veste de treillis pour les secours à personne, sur-pantalon, cagoule, gants, casque pour les feux).



Si l'attente des secours peut paraître longue, sachez que les départs se font en moyenne entre 5 et 8 minutes après la sonnerie du BIP, avec un délai maximum de 20 minutes pour arriver sur les lieux de l'intervention.

LE MATÉRIEL

C'est le SDIS 41 (Service Départemental d'Incendie et de Secours du 41) qui forme nos Sapeurs-Pompiers Volontaires, qui finance leur matériel, leurs véhicules, leur Centre (bâtiment), y compris les dépenses de fonctionnement (eau, électricité, etc...).

La commune verse tous les ans une contribution financière au SDIS 41 afin de compenser ces dépenses. Les communes n'ayant pas de Pompiers versent aussi cette aide puisqu'elles bénéficient des interventions. Elle est calculée en fonction du nombre d'habitants.

L'année dernière, elle s'élevait à un montant de 18 552 € pour Pierrefitte sur Sauldre. Le SDIS 41 reverse une partie de cette somme à notre commune pour compenser la présence de personnel communal au sein des Sapeurs-Pompiers Volontaires. Pierrefitte a ainsi reçu 3 000 € en 2013.

Le CPI (le Centre de Première Intervention) est doté de 3 véhicules :



- 1 VL (véhicule léger) assurant le secours à personne, accident de la route, malaise,



- 1 CCF 4000 (Camion Citerne Feu d'environ 4000 litres d'eau) pour les feux d'habitation, cheminée, voiture, etc...,



- 1 PMA (Poste Médical Avancé) pour accueillir un grand nombre de victimes en cas d'accident ou de catastrophe. Dans le Loir et Cher, 3 autres centres en sont équipés (Pezou, Saint-Romain et Suèvres) afin de couvrir tout le département.

L'EFFECTIF



Les pompiers sont engagés par un contrat, pour une période de 5 ans, renouvelé tacitement. Ils ont le devoir de suivre des formations annuelles (2 par an pour le secourisme, 1 tous les 3 ans pour l'incendie). Une manoeuvre est effectuée chaque 1er dimanche du mois pour maintenir les acquis.

Pour assurer un fonctionnement optimal du centre, il faudrait 14 à 15 Sapeurs-Pompiers. Actuellement avec un effectif de 11 personnes, toutes nouvelles recrues seraient les bienvenues.

La préparation au recrutement peut se faire dès l'âge de 11 ans avec les JSP (Jeunes Sapeurs-Pompiers) de Salbris ou de Lamotte-Beuvron. Pendant 4 ans, ces jeunes vont découvrir la réglementation, le métier de pompier et apprendront les gestes qui sauvent. Civisme et solidarité sont au cœur de cette activité.

Après 16 ans et plus, en suivant plusieurs formations, vous pouvez intégrer cette équipe.

Hors du cadre opérationnel, un lien existe entre les pompiers actifs, retraités et les JSP de notre commune par l'intermédiaire de l'Amicale (organisation de la Sainte Barbe, soirée dansante,



LA VIE DES ASSOCIATIONS

Pierrefitte A Tou Loisirs

Au service de l'animation du village



PIERREFITTE A.TOU.LOISIRS

2014 vient de se terminer. Merci à nos bénévoles et à toute l'équipe qui ont contribué à la réussite de nos activités et manifestations.

Le passage du Père Noël a une nouvelle fois été apprécié. Parents et enfants, venus nombreux, l'ont accompagné dans les rues ou à bord de sa charrette pour se diriger vers la salle des fêtes. Le Pénouël a distribué des chocolats aux enfants sous les flashes des parents puis un dessin animé a précédé le goûter. Chacun est reparti satisfait de ce bon moment.



2015 est là et nous souhaitons à tous une très bonne année.

Toutes nos activités et animations seront reconduites (le carnaval, la marche et sa choucroute, les crêpes aux Musicalies, le 14 Juillet, le vide-grenier, les bourses aux vêtements et aux jouets, les expositions, le loto et le Père Noël).

La première animation de l'année c'est le Carnaval. Venez nombreux et déguisés pour plus de fun ! La fanfare de Blancafort nous accompagnera pour conduire Mr Carnaval au bûcher. Puis bas les masques à la salle des fêtes, où les crêpes, confectionnées par nos bénévoles, seront servies avec du cidre.

Bravo et merci à Patrick : l'activité marche est prospère. Dans toutes les villes et villages des environs, les Fourmis Rouges sont reconnues !

Notre assemblée générale, ouverte à tous, se tiendra le 20 mars. Nous espérons de nouvelles candidatures. Pensez-y !

*Le Secrétaire,
Jean-Jacques JACQUELIN*

LES ANCIENS COMBATTANTS

-::-:-::-:-::-:-::-:-

En ce début d'année, le Président, au nom de tous les membres de l'Association, vous présente ses meilleurs vœux de santé et de bonheur. Que l'année 2015 soit une année de paix, de prospérité et de sérénité.

Nous avons eu à déplorer le 10 Septembre le décès de notre camarade Jacky Lenoir. À sa famille et à ses proches, nous renouvelons nos sincères condoléances.

Nous souhaitons la bienvenue à nos nouveaux adhérents :

Mesdames Danièle Lenoir, Annie Auger, Jeanine Francou-Musset, Colette Régnier ainsi que Monsieur Gérard Laborde.

Ce qui porte notre effectif à 36 personnes.

Notre méchoui annuel ouvert à toutes et à tous aura lieu le **samedi 04 Juillet**. Retenez bien cette date, nous comptons sur vous.

*Le Secrétaire,
Hubert BEAUCHET*

LOISIR GYM

Nous avons eu le plaisir d'accueillir plusieurs nouveaux à la rentrée de Septembre. Comme de coutume avant les vacances de Noël, nous avons terminé le premier trimestre par un apéritif dînatoire bien apprécié de tous.

Nous poursuivons nos activités avec comme toujours un concours de belote qui aura lieu le samedi **14 février 2015**, à la salle des fêtes et ensuite notre rando-gym qui aura lieu le dimanche **14 mai** et qui se terminera par un repas à la salle des fêtes. Nous espérons que vous serez nombreux à y participer.

Tous les adhérents de Loisir Gym vous présentent leurs vœux les plus sincères de joie, bonheur et surtout la santé pour tous.

*La Présidente,
Claudine LAIGNEAU*

LE CLUB DU RENOUVEAU

2014 s'en est allée - il ne nous reste déjà que les souvenirs plus ou moins bons... Accueillons 2015 plein d'entrain et d'espoir !!! Nous vous adressons à vous et à vos proches tous nos vœux de bonheur, santé et réussite !



Nos actualités passées et à venir :

- Le **13 Décembre** (l'année dernière donc), nous nous sommes retrouvés autour de notre repas de fin d'année où rivalisaient plaisir des papilles, convivialité et bonne humeur.
- Le **17 Janvier 2015**, notre concours de belote où nous espérons que les adeptes du jeu se bousculeront. Quand vous recevrez ce bulletin, ce sera passé et gageons que nous serons comblés et que ce sera une réussite !
- Le **24 Mars**, il y aura la sortie à Chécy pour le spectacle « *Voyage dans les îles polynésiennes et son bouquet d'opérettes* ».

**Pour tous renseignements,
contactez Lucette DESPRÉ au
02 54 88 61 37.**

Voilà, voilà, à part ça nous vous donnons toujours rendez-vous pour notre récréation le **jeudi à 14 heures** à la Salle des Fêtes : vous y êtes les bienvenus !

Bonne année à tous.

Marie-Claude BOLINET

LE SOUVENIR FRANÇAIS

Née en 1872 en Alsace et Lorraine occupées, fondée à Neuilly-sur-Seine en 1887, régie par la loi 1901, reconnue comme établissement d'utilité publique en 1906, l'Association Nationale du "SOUVENIR FRANÇAIS" à une triple mission :

- conserver la mémoire de ceux et celles qui sont morts pour la France, tout au long de son histoire ou qui l'ont honorée par de belles actions,
- veiller et participer à l'entretien de leurs tombes, ainsi que des monuments élevés à leur gloire, tant en France qu'à l'étranger,
- transmettre le flambeau du souvenir aux générations successives.

Non politisé, non revendicatif, distinct des associations d'anciens combattants, veillant au bénévolat de ses responsables et à la rigueur de sa gestion, le "SOUVENIR FRANÇAIS" se renouvelle sans cesse. Il est fier de son passé, plus que séculaire, vigilant quant à son efficacité présente et confiant en son avenir, puisque sa triple mission n'est pas limitée dans le temps.

SON ORGANISATION

Un Conseil d'Administration de trente membres.

Un Bureau National dénommé "Comité Directeur", de 8 membres, tous administrateurs.

Un délégué général dans chaque département métropolitain, dans plusieurs départements et territoires d'outre-mer.

Environ 1400 Comités, constitués à l'échelon local (commune ou canton).

Environ 200 000 membres actifs, bienfaiteurs ou titulaires.

Une centaine de groupements affiliés.

SES RESSOURCES

Elles proviennent essentiellement de la générosité publique :

- cotisations annuelles de ses membres et des groupements affiliés,
- produit de la quête nationale du 1er Novembre, à la porte des cimetières,
- dons et legs,
- des subventions sont parfois allouées aux Comités par des Conseils Municipaux et aux Délégations Départementales par des Conseils Généraux.

Le Siège National ne reçoit pour son fonctionnement aucune subvention de l'État.

UNE RÉALISATION

Sur les 88 soldats de Pierrefitte morts pour la France pendant la guerre 14/18, 35 étaient titulaires de 26 tombes situées de part et d'autre du monument aux morts. Le "SOUVENIR FRANÇAIS" en liaison avec la Commune et l'Office National des Anciens Combattants a fait procéder au regroupement de 25 de ces tombes devant ce même monument (une seule famille s'y étant opposée). L'entretien en sera ainsi facilité.

L'inauguration a eu lieu le jeudi 30 Octobre 2014 en présence de nombreuses personnalités, accompagnées de 12 porte-drapeaux des Associations Patriotiques des Communes environnantes.



Pour financer ces travaux dans toute la France, le Souvenir Français compte beaucoup sur les cotisations de ses adhérents. Son prix est libre, un reçu fiscal est délivré à partir de 15 Euros. Les personnes souhaitant obtenir plus de renseignements ou apporter leur aide peuvent s'adresser au correspondant local du Souvenir Français.

*Le Correspondant local du SOUVENIR FRANÇAIS
Hubert BEAUCHET
2 route de Lamotte 41300 Pierrefitte sur Sauldre
Tél. 06 76 26 60 15*

LES BRICOLOTES



Nous souhaitons à tous les Pierrefittois une bonne et heureuse année 2015 ! Nouvelle année, nouveau projet : nous envisageons de réaliser notre premier "Printemps Créatif".

Il s'agit d'un "marché" de créations personnelles. Il aura lieu le **19 avril** à la salle des fêtes. Si vous êtes intéressés à participer, venez nous rencontrer dans notre atelier, 52 rue de Chaon, le lundi de 14h à 18h et le mardi de 17h30 à 21h.

Et toujours notre traditionnelle vente de Noël. Date prévue le **21 Novembre**.

Si cette nouvelle année vous donne envie de créer, d'échanger des savoir-faire, venez nous rejoindre, n'hésitez pas.



*La Secrétaire,
Nathalie GÉRARD*



*Cette première année de fonctionnement de notre association
inter-villages a été riche d'évènements*

À Pierrefitte

Le 14 Juin Philippe Vernisse nous a enchanté avec ses chansons. Vous étiez environ 80 à cette Soirée Cabaret.



À Pierrefitte

Le 30 Novembre, c'est Jean-Paul Grossin qui a attiré plus de 100 personnes pour voir son extraordinaire film « Quand le Cerf perd la Tête ».



À Souesmes, en Mai, une exposition de peintures et sculptures, puis en Octobre un après-midi de musique classique faisaient sortir de chez eux de nombreux Pierrefittois pour profiter de ces évènements dans notre village voisin.

Retenez les dates pour 2015

**Pierrefitte 5/6 Avril – Exposition/Peintures/Sculptures
14 Novembre - Grande Soirée Jazz**

**Souesmes 21/22 Février - Les talents cachés de Souesmes
04 Octobre - Forêt aux livres entre Sologne et Berry**

Toute l'équipe vous souhaite une très belle année 2015. Pour vous tenir au courant de nos évènements, voici une adresse à visiter → <http://www.arts-en-sologne.com>

*La Présidente,
Pirkko TURUNEN*

LES MARCHEURS

Le comité de pilotage et moi-même vous présentons nos meilleurs vœux pour cette nouvelle année.

Depuis le début de la saison, nous enregistrons une légère augmentation du nombre de participants grâce à l'arrivée de jeunes retraités qui sont venus gonfler nos rangs lors des marches du lundi. Par contre, le dimanche c'est l'inverse qui se produit.

Pour des raisons de sécurité, le point de rassemblement des marches du lundi a été déplacé. Maintenant, il se fait rue du champ de foire, côté route de Salbris. Pour le dimanche, il n'y a pas de changement.

Un nouveau comité de pilotage a été élu pour 3 ans. Il est composé des 11 membres suivants :
BARREAU Ghislaine – BEAUCHET Nicole – COMBES Joseph – DESPRES Patrick – DESPRES Simone –
HERVE Alain – JACQUELIN Jean-Jacques – LAMOTTE Didier – SEGARD François – SEGARD Nicole –
SURREAU Françoise



Le 3 janvier dernier, 13 marcheurs sont allés avec le Club des randonneurs Lamottois arpenter les rues de la capitale dans un parcours de 24 km permettant de découvrir les plus beaux monuments de Paris.

Les Marcheurs au Trocadéro

Actuellement, 2 marcheuses de notre groupe se préparent à prendre le départ du difficile BOURGES/SANCERRE sur une distance de 59 km. Nous les accompagnerons par la pensée !



Les consignes de sécurité avant le départ

Notre prochaine marche annuelle aura lieu dimanche **12 avril**. Cette année nous proposerons

5 parcours de 5 – 10 – 13 – 16 et 20 km. Le départ se fera du préau de l'Asile entre 7 h 30 et 9 h 00.

Elle sera suivie d'une choucroute à la salle des fêtes avec inscription chez les commerçants habituels.

Patrick DESPRÉS

A.S. PIERREFITTE

Après une série de résultats « en dent de scie » en accrochant les équipes de haut de tableau mais en perdant malheureusement des points face aux équipes plus faibles, l'ASP est classée 8^{ème} de sa poule à l'issue de la première partie de saison.

L'équipe a également participé à la coupe du district et la coupe des châteaux du Loir et Cher mais est désormais éliminée de ces deux compétitions et va se consacrer exclusivement au championnat de quatrième division.

Les bons matchs réalisés face aux équipes de tête du championnat ou de division supérieure en coupe ont montré le potentiel de l'équipe de l'ASP et laissent espérer une deuxième partie de saison plus performante avec une remontée dans la première partie de tableau afin d'atteindre l'objectif sportif de cette saison.

Les prochains rendez-vous sportifs de l'ASP pour la seconde partie de championnat en 2015 seront les suivants →

Rencontre	Date	Heure du match
Cheverny E.S.C.C 2 – Pierrefitte AS	08/02/2015	15h00
Pierrefitte AS – Selles F.C.P	15/02/2015	15h00
Romo SRC3 – Pierrefitte AS	22/02/2015	15h00
Pierrefitte AS – Salbris AS2	15/03/2015	15h00
Pierrefitte AS – Pruniers U.S 2	29/03/2015	15h00
Dhui/ferte E.O 2– Pierrefitte AS	12/04/2015	15h00
Pierrefitte AS – Souesmes SS2	26/04/2015	15h00
Nouan Lamotte A.S 3– Pierrefitte AS	10/05/2015	15h00
Pierrefitte AS – Villefranche E.S 3	17/05/2015	15h00
Chat/lang/men. U.S.C 3– Pierrefitte AS	31/05/2015	15h00
Pierrefitte AS – Marcilly F.C	07/06/2015	15h00

Également à noter dans les événements festifs à venir, la **soirée dansante et couscous de l'ASP qui aura lieu le samedi 07 février 2015.**

*Le Président,
Valère DESPRÉS*

A.O.P.

Bonjour 2015, en ce début d'année les membres de l'association vous présentent tous leurs meilleurs vœux. Comme de coutume, en collaboration avec la mairie, nous avons terminé 2014 par la distribution des colis à nos anciens.

Le 4 janvier notre loto réunissait bon nombre de joueurs venus tenter leur chance, merci à toutes les personnes qui ont œuvré pour la réussite de cette manifestation.

Notez dès maintenant le **26 juillet notre fête champêtre.**

Vous souhaitez apporter votre concours, n'hésitez pas à vous faire connaître, la réussite est le fruit d'un effort collectif.

Bonne année à tous

*Le Vice-Président,
Michel AMIOT*

VOTRE ASSOCIATION 100% EN LIGNE

Pour créer, modifier ou dissoudre votre association

1-Créer un compte sur compteasso.service-public.fr
2-Se connecter

Profitez d'un traitement accéléré !

Retrouvez Nadia, Pierre et Christophe dans des vidéos en ligne !

PREMIER MINISTRE
Direction de l'information légale et administrative
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
MINISTÈRE DE LA VILLE, DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS

Votre compte Association
Service-Public.fr
Le compte des démarches en ligne pour les associations

DÉMARCHES EN LIGNE :
COMTEASSO.SERVICE-PUBLIC.FR

PLUS D'INFORMATIONS ET VIDÉOS DE PRÉSENTATION :
WWW.INTERIEUR.GOUV.FR
WWW.ASSOCIATIONS.GOUV.FR

www.facebook.com/ministereinterieur
[@Place_Beauvau](https://twitter.com/Place_Beauvau)

BIBLIOTHÈQUE

Toute l'équipe de la bibliothèque vous présente ses meilleurs vœux pour l'année 2015. N'hésitez plus à venir nous voir, nous vous accueillerons avec plaisir.

Vous trouverez votre bonheur entre les romans, les biographies, les livres et magazines sur la cuisine, le bricolage et beaucoup d'autres thèmes et même les bandes dessinées pour adultes. On trouve également les livres pour enfants, des DVD adultes et enfants et des CD de musique très variés. Je rappelle que l'inscription est gratuite, vous n'aurez rien à payer, juste à respecter le retour des différents emprunts dans un temps raisonnable. N'hésitez pas à venir profiter de l'ordinateur mis à la disposition des pierrefittois.

Rappel des horaires :

Mercredi : 10h - 11h / Samedi : 10h - 11h

*La Présidente,
Nathalie LAIGNEAU*

PATRIMOINE



Du 29 Octobre au 2 Novembre 2014, le **Comité Consultatif du Patrimoine** avait organisé une exposition en l'honneur de ses soldats morts pour la France pendant la « Grande Guerre » 1914-1918. Pour montrer l'histoire au plus près des habitants, de nombreux pierrefittois nous avaient prêté des photos souvenirs, des correspondances, livrets militaires, divers objets de famille, etc... Le Comité les remercie très chaleureusement.

Pour la Grande Histoire, la cinquantaine de unes des journaux d'époque exposées, remarquables témoins de cette sanglante et désastreuse période, retraçaient cette guerre de manière chronologique. La presse était le seul média à l'époque et riche de sa diversité. Plusieurs millions de journaux sortaient chaque jour des rotatives de Paris et de province.

Cette exposition montrait comment les vérités écrites en noir sur blanc étaient parfois loin de la réalité des champs de bataille, loin des tranchées, loin des morts qui tombaient chaque jour par milliers sur la terre de cette planète devenue folle.



Pour les Journées Européennes du Patrimoine, 19-20 Septembre 2015,

changement de décor :

ce sera l'Histoire de l'Agriculture à Pierrefitte



Ce Comité Consultatif est composé de 3 élues :

Marie-Claude Bolinet, Nathalie Doisne et Pirkko Turunen et de deux membres pierrefittois passionnés par le Patrimoine : Ghislaine Barreau et Jean-Louis Rigault.

Si vous voulez pour cette nouvelle exposition prêter des documents, des outils ou informations, vous pouvez contacter soit Ghislaine Barreau au 02 54 88 60 83 ou Pirkko Turunen au 06 07 15 08 19.

Le Comité Consultatif vous souhaite une excellente année 2015

Pirkko TURUNEN

DU CÔTÉ DE L'ÉCOLE

L'équipe enseignante tient à remercier M. et Mme Stern qui ont accueilli les élèves des trois classes de l'école de Pierrefitte pour leur montrer la confection du pain classique, des pains spéciaux et des viennoiseries. Un autre grand merci à la ferme de la Gouarie qui a fait visiter aux enfants leur exploitation agricole. Ils étaient enchantés de cette sortie.



Les élèves travaillent actuellement sur la mise en forme d'affiches qui seront exposées lors des journées patrimoine de septembre 2015.

Pour terminer, l'école a bénéficié du renouvellement du photocopieur et les élèves peuvent maintenant profiter de belles copies couleur dans leurs cahiers et classeurs... Ayant été livré au mois de décembre, les enfants remercient le père Noël de la mairie !

*La Directrice,
Aurélie MAGNINO*

Bilan des Temps d'Activités Périscolaires (TAP)

Dans le cadre de la mise en œuvre des rythmes scolaires, voici ce qui a été mis en place par le SIVOS de Pierrefitte/Souesmes depuis le 2 septembre :

Pour les enfants scolarisés à Souesmes

Les TAP se déroulent les lundis et les jeudis de 15h35 à 16h25 (55mn dont 35mn d'activité) et sont pris en charge par Céline, Paola, Sandrine, Sabrina, Amandine. Nous avons également l'aide d'un parent bénévole (Mlle Sabrina BILLAUT).

Tout au long de l'année, les activités se sont articulées autour du thème des « drôles de petites bêtes ».

Les séances commencent par une activité rythmique pour tous les enfants puis différents ateliers sont proposés soit chants et contes, soit jeux de société et décoration d'une fresque.

La garderie se déroule les mardis et les vendredis de 16h à 16h25 (25mn) avec Céline, Paola et Amandine (septembre et octobre). Elles peuvent proposer des petits jeux collectifs, des contes ou laissent les enfants jouer dans la cour.

Pour les enfants scolarisés à Pierrefitte/Sauldre

Les TAP se déroulent les mardis et les vendredis de 15h05 à 16h10 (1h05 dont 40mn d'activité : attente de tous les enfants, appel, mise en route, déplacement...) et sont pris en charge par Sandrine, Sabrina, Carole et Amandine.

La première semaine de la rentrée, les enfants découvrent les 3 ateliers proposés : origami, jeux de société et jeux extérieurs afin d'en choisir un jusqu'aux vacances de la Toussaint. Ils changent d'activité au retour des vacances et ce jusqu'à la période de Noël.

1^{er} bilan de ces TAP (1^{er} trimestre)

- Début un peu difficile pour la mise en route des ATSEM, changement de rôle, prise d'initiative (mise en place d'activités) et de responsabilité. Elles ont trouvé malgré tout leurs marques.
- Enfants pas toujours faciles et attentifs, plus de « violence physique et verbale » chez les plus grands.
- Baisse d'effectifs au niveau des TAP sur Pierrefitte (à partir de novembre) → enfants fatigués, les parents préfèrent les récupérer.
- Les enfants apprécient le temps des TAP.
- Très bonne entente au niveau de l'équipe d'animation.
- Bonne communication avec l'équipe des enseignantes.
- Mairies et SIVOS à l'écoute de nos demandes. Nous attendons vivement la fin des travaux pour accueillir les enfants dans des espaces plus adaptés et moins bruyants.

Début des TAP du 2^{ème} trimestre (janvier)

Pour les enfants scolarisés à Souesmes

Pour les TAP, nous continuons d'avancer sur le thème des « drôles de petites bêtes ». À chaque séance, l'enfant participera à 2 activités en demi-groupe.

La garderie se déroule toujours les mardis et les vendredis de 16h à 16h25.

Au 2^{ème} trimestre, 3 enfants ne participent pas aux TAP.

Pour les enfants scolarisés à Pierrefitte/Sauldre

La première semaine de janvier les enfants vont découvrir les 3 nouveaux ateliers proposés :

- mille et une expériences,
- activités autour du fil (scoubidou, pompons, tricots, bracelets...),
- cuisine.

puis en choisiront un jusqu'aux vacances d'hiver. Ils changeront d'activité au retour des vacances et ce jusqu'au 24 avril 2015. Au 2^{ème} trimestre, 11 enfants ne participent pas aux TAP.

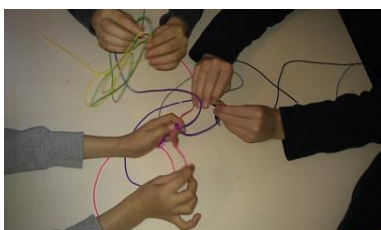
Sandrine LE BIHAN



Cuisine



Mille et une expériences
Ici séparation de deux milieux



Autour du fil – ici scoubidou

CANTINE

Pour mémoire →

Pour simplifier l'organisation, nous remercions les parents de venir à la Mairie pour régler la carte du mois de la cantine AVANT chaque fin de mois.

Merci pour votre compréhension.

LES « INFOS » MUNICIPALES

Nous sommes tous sensibles au prix de l'eau et aimerions la payer le moins cher possible. Certaines communes publient parfois des prix au M3 qui, à première vue, paraissent particulièrement avantageux.

Mais il faut comparer ce qui est comparable.

Comme vous le savez, il y a deux prix : celui de l'eau « propre » à votre robinet, et celui de l'eau « nettoyée » grâce au système d'assainissement. Dans le n° 41 (paru en Juillet 2014) nous vous expliquions d'ailleurs le fonctionnement de l'assainissement à Pierrefitte.

À Pierrefitte le calcul du prix de l'eau inclus TOUTES les dépenses faites pour que vous ayez une eau parfaite et un assainissement de qualité. Voici le détail :

EAU		ASSAINISSEMENT	
1) Abonnement		1) Abonnement	
Compteur	2015 en €		2015 en €
Ø 15, 20, 25	22,50	Abonnement	13,90
Ø 30	27,90		
Ø 40	40,70		
Ø > 40	58,00		
2) Éléments pris en compte pour obtenir le prix du M3 « 2015 » (les montants sont arrondis à l'euro le plus proche)		2) Éléments pris en compte pour obtenir le prix du M3 « 2015 » (les montants sont arrondis à l'euro le plus proche)	
Détail	Réalisé en 2014 en €	Détail	Réalisé en 2014 en €
Électricité	8 661	Électricité	3 863
Téléphone	333	Téléphone	292
Produits-petit matériel	7 260	Produits	145
Entretien	7 955	Entretien	4 052
Analyses de l'eau	1 714	Main-d'œuvre	7 042
Main-d'œuvre 594 heures	12 052	406 heures	
Remboursement des emprunts	Intérêts 2015	Remboursement des emprunts	Intérêts 2015
Amortissements 2015	36 886	Amortissements 2015	28 730
Taxe de prélèvement + pollution	17 334	SATESE + modernisation	5 828
Prix de l'eau consommée	1,95 € / M3	Prix de l'eau assainie	1,16 € / M3

**Donc eau et assainissement = 3,11 € / M3
(hors abonnements et taxes)**

À Pierrefitte, la gestion de l'eau est communale. C'est le personnel communal qui passe faire le relevé des compteurs. Il arrive assez souvent que l'accès au compteur ne soit pas possible (absence des habitants), un certain nombre de factures se trouvant alors à être établies sur la base d'une estimation de consommation. La surprise peut donc être désagréable lorsqu'une facture est à nouveau basée sur la consommation réelle rattrapant parfois 2 ou 3 ans de consommation estimée. À l'automne 2015, nous mettrons en place une méthode qui permettra mieux d'obtenir les consommations réelles. Nous vous en informerons en temps voulu.

CONDUITE ACCOMPAGNÉE DÈS 15 ANS



Pour les jeunes de France, le permis de conduire est le plus souvent un permis de travailler. C'est pourquoi le ministère de l'Intérieur a présenté une refonte de l'examen du permis de conduire pour réduire les délais de passage de l'épreuve pratique, et le coût induit pour les jeunes et leurs familles. Depuis le 1^{er} Novembre 2014 l'apprentissage anticipé de la conduite est accessible dès 15 ans contre 16 auparavant. Les jeunes qui choisiront cette formule pourront passer leur permis dès 17 ans et demi pour pouvoir conduire dès le premier jour de leur majorité.

Avancer d'un an l'accès à la conduite accompagnée offre aux candidats et à leur (ou leurs) accompagnateur(s) davantage de temps pour organiser les séquences d'apprentissage de la conduite et réaliser les 3 000 km à parcourir. Les jeunes conducteurs seront ainsi mieux formés, et la sécurité en sera renforcée : grâce à l'apprentissage anticipé de la conduite, l'accidentologie est diminuée de 27 % la première année du permis pour les 18-19 ans, et de 25 % pour les 20-21 ans.

Plus d'expérience au volant, c'est également un meilleur taux de réussite au permis de conduire : 73,9 % de succès, contre 55,2 % par la voie traditionnelle. En 2013, près de 190 000 jeunes ont obtenu leur permis de conduire (catégorie B) grâce à l'apprentissage anticipé de la conduite.

NOUVEAU SITE INTERNET – INFORMATIQUE - TRÈS HAUT DÉBIT

Vous avez évidemment remarqué depuis ces dernières années combien le numérique envahit notre vie. On peut aujourd'hui presque tout faire en ligne : déclaration de revenus pour l'impôt et son paiement, la banque, les achats, presque toutes les démarches administratives (carte d'identité, carte grise...), pôle-emploi, Caisse d'Allocations Familiales, la Sécurité Sociale, et beaucoup d'autres. Aujourd'hui on **PEUT** faire ainsi, mais dans un avenir plus ou moins proche pour bien des services ce sera une **OBLIGATION**.

Pierrefitte a toujours été vigilant pour rester dans la mouvance et c'est ainsi que notre école est « une école connectée » avec 12 ordinateurs, deux tableaux numériques etc...Il y a bien des écoles qui peuvent envier nos élèves sur ce sujet. C'était aussi le cas du site internet créé il y a 8 ans, qui en son temps était parfait. Un nouveau plus moderne, mieux adapté aux exigences d'aujourd'hui, est en création et devrait être opérationnel d'ici l'été. Mais en attendant, l'ancien est toujours en fonctionnement. Nous vous en informerons plus en détail au moment voulu.

MAIS, tout le monde n'est pas encore prêt à cette mutation de société aussi majeure que l'était la création d'imprimerie en son temps. C'est pourquoi la Commune de Pierrefitte, consciente de ses responsabilités envers sa population vous accompagne :

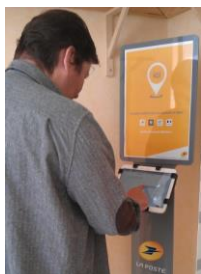
1. Il fut un temps où le téléphone était une rareté dans les foyers et il fallait se rendre à la Poste pour téléphoner. En attendant que l'ordinateur devienne un élément « ordinaire » de tous les foyers, les habitants de Pierrefitte trouveront deux lieux où ils peuvent se connecter sur le numérique :

- a. Une « **tablette** » est à votre disposition à la Poste. À partir de cette tablette vous avez accès à tous les sites officiels de la Poste, de l'état français, de la région, du département et sur le site internet de Pierrefitte. C'est extrêmement simple à utiliser.
- b. Un **ordinateur** est installé à la Bibliothèque Municipale. N'hésitez pas à y aller.

2. Le matériel est une chose, mais il vaut mieux apprendre à s'en servir. Nous vous encourageons vivement à participer aux **formations gratuites** mises en place par la Région. Vous trouverez ici une feuille d'inscription aux cours qui se tiennent à la Salle du Renouveau. Dès qu'un nombre suffisant d'inscriptions nous est parvenu, nous organiserons la prochaine session.

Pour le confort d'utilisation, le Très Haut Débit (THD) s'approche de Pierrefitte, grâce à la fibre optique. Cela prendra peut-être encore 2 ou 3 ans. Mais dès ce printemps, une amélioration majeure sera réalisée par Orange qui amènera la fibre optique jusqu'au central de Pierrefitte (mais pas encore jusqu'au domicile des abonnés) ce qui augmentera d'une façon significative le débit de nos ordinateurs à Pierrefitte.

La numérisation est en marche (que ça nous plaise ou non) : ne nous laissons pas distancer. La Commune de Pierrefitte met tout en œuvre pour vous accompagner dans cette évolution.



Une tablette à votre disposition à la Poste



Un ordinateur à la bibliothèque

A poster for a training program. The title 'émergence' is in a large, stylized font with a red-to-orange gradient, and 'FORMATION' is in a smaller, black font below it. A red brushstroke underline is under the title. Below the title, 'PIERREFITTE-SUR-SAULDRE' is written in blue. The main subject 'INFORMATIQUE' is in large red letters, followed by 'COURS GRATUITS' in smaller red letters. The program details are listed in red: 'WORD EXCEL POWERPOINT - 3 JOURS' and 'INTERNET - 1 JOUR'. At the bottom, it says 'AVEC LE CONCOURS FINANCIER DU CONSEIL REGIONAL DU CENTRE' in blue and red. The final line in red reads 'TOUS NIVEAUX INSCRIPTION ET RENSEIGNEMENTS AUPRES DE LA MAIRIE'. The background of the poster is a light, textured grid pattern.

Lors des Vœux du 22 Janvier M. Laure a dévoilé le logo de Pierrefitte. Il s'agit de l'aboutissement du travail de la Commission de Communication qui a, en plus, sollicité les avis de quelques élus, de Sabrina et de Nathalie, nos fidèles employées au bureau de la Mairie.

Un logo est l'image de l'identité visuelle qu'une ville, ou qu'un village souhaite véhiculer vers l'extérieur mais aussi vers l'intérieur.

A l'intérieur : élus, habitants de Pierrefitte et employés communaux, nous faisons tous partie de Pierrefitte sur Sauldre. Nous œuvrons, ensemble, à construire une communauté pierrefittoise qui se base sur l'histoire et qui se dirige vers l'avenir. Ce sera notre trait d'union.

A l'extérieur : Nos documents, courriers, courriels, site internet, etc... porteront le logo qui, à force de répétitions, s'imprènera dans les esprits pour attirer des visiteurs, peut-

être même de nouveaux habitants.

Notre logo nous différencie des autres communes, et nous ancre solidement dans la Sologne, qui deviendra bientôt une véritable marque pour brancher les projecteurs vers notre territoire. Vous aurez bien sûr observé la présence de notre clocher si particulier, les briques de nos maisons, la Sauldre, la nature. Les couleurs chaudes (brique) et fraîches (bleu) se donnent la main pour promouvoir un village où il fait bon vivre.

Les Musicalies du 1^{er} au 3 Mai 2015

Comme à chaque printemps depuis bientôt 29 ans, dans le sillage des hirondelles, les Musicalies en Sologne reviennent pour "enchâter" à leur manière la Sologne et notre charmant village fleuri de Pierrefitte s/Sauldre. L'édition 2015 compte bien ne pas déroger à la règle !

Au programme, 3 jours de musiques sans frontières, de danses cosmopolites et de rencontres artistiques pour un festival populaire à taille humaine qui tient avant tout à préserver l'esprit de convivialité et de simplicité qui fait son charme et son succès.

La 29^{ème} édition s'annonce d'ores et déjà colorée et mélangée puisqu'elle accueillera, entre autres, les mélodies roumaines réinventées et endiablées du groupe Zakouska, phénomène médiatique et musical du moment, la poésie des chansons sensibles de La Bergère ou encore les expérimentations électrotrad du duo Multi Delta.

Une fois n'est pas coutume, mais jour férié oblige, le festival devrait ouvrir cette année ses portes dès l'après-midi du vendredi.

Au programme (sous réserve) de ce jour exceptionnel : un concert à l'église mêlant musique classique et musique traditionnelle, avec la collaboration de l'association Artistement Vôte en Sologne, et un apéro-concert gratuit avec le groupe de chanson française et festive "Marmouz Garden" en clôture du défilé de l'Arbre de Mai.

Le défilé se tiendrait donc cette année le 1^{er} Mai avec, comme chaque année, la précieuse collaboration des enfants de Pierrefitte et Souesmes qui, en plus de chanter et de danser, devraient se faire entendre au son des percussions d'une "batucada-charivari" solognote créée spécialement pour l'occasion.

La fête se prolongera bien entendu durant tout le week-end où exposants, facteurs d'instruments, producteurs locaux, musiciens amateurs et professionnels de France et de Navarre, animeront les stands et parquets au cœur du village.

Le tout sera ponctué par des bals d'initiation pour enfants et adultes, une assemblée chantée pour celles et ceux qui souhaiteraient pousser de la voix, et la désormais traditionnelle randonnée contée du barde pierrefittois Jean-Paul Joussetin accompagné de ses amis musiciens.

D'ici là, petits coups de pouces ou gros coups de mains bénévoles de Pierrefitte et d'ailleurs sont bien entendu les bienvenus !

C'est d'ailleurs dans cette optique, et afin que chacun puisse s'approprier les couleurs du festival, que le comité d'organisation proposera aux beaux jours, en amont de la manifestation, une permanence à Pierrefitte sous la forme d'un atelier ouvert à tous de décorations végétales pour le village et ses festivités printanières.*

*(*Horaires et jours de permanence seront indiqués prochainement en mairie.)*



Délibérations du Conseil Municipal

L'équipe de rédaction travaille dans l'optique d'amener ce bulletin dans la direction d'un vrai journal, d'où le nouveau titre : « Le Pierrefittois ».

« Le Petit Pierrefittois » vous informe dès qu'un évènement particulier survient et que la parution du prochain « Le Pierrefittois » est encore loin.

En échange de toutes ces informations nous avons pensé qu'il est possible de réduire le nombre de pages concernant les délibérations en supprimant par ex... les n° de loi et/ou article, les répétitions et le « jargon » administratif.

Un compte-rendu succinct est également affiché à la Mairie dans les 8 jours de la tenue d'un Conseil Municipal.

Bien évidemment vous trouverez toujours les délibérations in extenso, telles qu'envoyées à la Préfecture, sur le site Internet de Pierrefitte www.pierrefitte-sur-sauldre.fr. Ceux qui ne disposent pas d'ordinateur peuvent accéder à ce site soit à la Poste (**tablette numérique** à votre disposition), soit sur l'ordinateur de la bibliothèque.

Séance du 13 juin 2014

Lors de la dernière séance de Conseil Municipal, Monsieur Daniel SIMON avait refusé le poste de troisième adjoint car il ne souhaitait pas obtenir d'indemnité de fonction. Il a été désigné par arrêté du Maire en tant que Conseiller Délégué au personnel technique.

Le Conseil Municipal émet un avis favorable sur le **rapport annuel concernant le prix et la qualité de l'eau 2013** présenté.

La commune souhaite mettre en place des **compteurs sectoriels sur son réseau d'eau potable** afin de permettre une meilleure gestion patrimoniale.

Le coût de cette opération s'élève à 57 000 € H.T.

Le Conseil Municipal sollicite une subvention de l'Agence de l'Eau Loire Bretagne afin de l'aider dans ce projet.

Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à signer la convention avec le cabinet « XP-Consultant » en vue de **l'installation d'un médecin généraliste** sur le territoire de la commune de Pierrefitte-sur-Sauldre. La prestation s'élève à 8 000 € H.T.

Monsieur Sébastien GAULLIER est désigné **réfèrent jeunesse** de la commune de Pierrefitte auprès de la Communauté de Communes de la Sologne des Rivières.

Les travaux d'aménagement du **centre d'accueil petite enfance - enfance - jeunesse** (ancien presbytère) vont débuter début juillet. Une réunion de chantier est organisée tous les mercredis à 14 h. Les membres de la commission Travaux Bâtiments sont invités à y participer.

Le recensement de la population aura lieu du 15 janvier au 14 février 2015. Trois agents recenseurs devront être recrutés.

Monsieur BOUTON demande la **création d'une commission du fleurissement**. Ce point sera inscrit au prochain ordre du jour de réunion du Conseil Municipal.



Séance du 26 septembre 2014

Le procès-verbal de la séance du 13 juin est adopté à 11 voix pour et 4 contre.

Le Conseil Municipal demande au Gouvernement (-1 voix contre) de choisir le tracé « médian » à l'est de la Sologne et de ne pas retenir le tracé « ouest » pour la future LGV POCL (Ligne à Grande Vitesse-Paris Orléans Clermont-Ferrand Lyon).

Les communautés de communes sont compétentes, au titre de l'aménagement de l'espace, pour l'élaboration d'un schéma de cohérence territoriale sur les questions **d'habitat, de déplacements, de développement commercial, d'environnement, d'organisation de l'espace, etc...**

Compte tenu du caractère identitaire des trois communautés de communes **Cœur de Sologne, Sologne des Étangs et Sologne des Rivières**, le **Pays de Grande Sologne** constitue une échelle pertinente de réflexion et d'élaboration pour garantir cette cohérence.

Ainsi, le Pays de Grande Sologne, réuni en comité syndical extraordinaire le 19 septembre 2014, a délibéré pour prendre la compétence « **élaboration, gestion et suivi d'un Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) à l'échelle du syndicat mixte du Pays de Grande Sologne** ».

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, valide cette décision.

Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, l'exonération totale de la **taxe d'aménagement** aux seuls **abris de jardin** soumis à déclaration préalable à compter du 1^{er} janvier 2015. Sont concernés par cette exonération :

- Les abris de jardin d'une surface inférieure à 20 m², soumis à déclaration préalable,
- Les abris de jardin d'une surface pouvant aller jusqu'à 40 m² lorsqu'ils sont réalisés dans une zone à urbaniser en extension d'une construction existante, soumis à déclaration préalable.

Les abris de jardin qui sont réalisés dans le cadre d'un projet de construction soumis à permis de construire restent taxables.

Les demandes d'abris de jardin de Monsieur PROUST et de Monsieur FAUCARD sont acceptées.

Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à signer le **contrat de maintenance** pour l'installation électrique et mécanique **des cloches de l'église** avec la société BODET. Le montant annuel s'élève à 300 € TTC.

Le Conseil Municipal souhaite **remplacer la totalité des huisseries de la cantine scolaire** en PVC. Le montant des travaux s'élève à 13 521,60 € TTC soit 11 268,00 HT.

Le Conseil Municipal sollicite de Monsieur le Président du Conseil Général l'octroi d'une subvention au titre de la Dotation de Solidarité Rurale pour l'aider dans ce projet.

Le Conseil Municipal prend connaissance de deux **offres de vente de terrain** l'un situé à la Croix de Mission l'autre étant l'ex lotissement des jardins rue de Chaon. Le prix pour chaque terrain étant considéré trop élevé, le Conseil Municipal se réserve le droit de se prononcer lors de nouvelles propositions.

Chaque conseiller a pris connaissance du bilan des **Musicalies 2014** (UCPS et commune). L'UCPS est prête à se mobiliser en vue de l'organisation de la prochaine édition et demande au Conseil Municipal s'il souhaite renouveler cet évènement.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, se prononce favorable à une nouvelle édition en 2015. Les dates de l'évènement seraient **1^{er}, 02 et 03 mai**.

Lors du précédent Conseil Municipal, la création d'une commission de **fleurissement** a été proposée. Celle-ci n'a pas été créée conformément aux textes en vigueur. Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal soit la création d'une commission, soit d'un comité de fleurissement.

Le Conseil Municipal décide (13 pour – 2 contre) la **création d'un comité de fleurissement**. Mesdames HERVE, LAURE et ROUX sont nommées au sein de ce comité. Madame TURUNEN, Monsieur SIMON, Madame DOISNE, Monsieur BOUTON et Madame BOLINET, conseillers municipaux, sont également membres de ce comité.

Chaque conseiller municipal a pris connaissance de l'étude de **matériel à désherber**. Le Conseil Municipal décide d'acquérir une désherbeuse à air chaud pulsé.

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que **l'Association des Maires de France a interpellé le Gouvernement** pour qu'il prenne pleinement conscience des difficultés qu'auront les collectivités à mettre en œuvre le **plan d'économies** et qu'il mesure l'impact de cet effort sur la population et sur l'économie nationale.

Les collectivités locales et particulièrement celles du bloc communal sont déterminées à contribuer au redressement des comptes publics et à participer de manière constructive aux réformes annoncées par l'Etat pour accompagner l'effort d'économies. Mais il est nécessaire que leur contribution s'accompagne d'un changement complet dans leurs relations avec l'Etat, fondé sur trois axes :

- Un réexamen de ce dispositif insoutenable pour les collectivités,
- L'arrêt immédiat des transferts de charges et des mesures normatives, sources d'inflation de la dépense,
- La réunion urgente d'une instance de dialogue et de négociation pour remettre à plat les politiques publiques nationales et européennes impactant les budgets des collectivités locales dans un rapport de respect et de confiance mutuels.

Les **peupliers situés derrière les maisons de commune** doivent être abattus. Monsieur COURRIOUX se charge de rechercher une entreprise pour réaliser ces travaux.

Séance du 12 novembre 2014

Le procès-verbal de la séance du 26 septembre est adopté à l'unanimité.

Monsieur le Maire présente à l'assemblée le projet de **mutualisation des frais de fonctionnement du Réseau d'Aides Spécialisées aux Élèves en Difficulté de la commune de Salbris**.

Le Conseil Municipal accepte, à l'unanimité, le projet de convention et autorise Monsieur le Maire à signer tous les documents se référant au dossier.

Monsieur le Maire fait part du courrier de la mairie de Salbris concernant la demande de participation à la classe de neige d'un enfant de Pierrefitte scolarisé à Salbris.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, refuse de participer au financement de frais pour des élèves fréquentant des établissements hors commune (ou hors SIVOS Pierrefitte/Souesmes).


Le Conseil Municipal accepte, à l'unanimité, la proposition de location avec option d'achat pour un **photocopieur pour l'école de Pierrefitte**. Le loyer trimestriel s'élève à 176,26 € H.T.

Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à signer toutes les pièces.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, donne **location au Docteur DINCA d'un cabinet médical** à compter du 20 novembre 2014 situé 66 rue de Chaon.

Le loyer sera gratuit pendant les trois premiers mois. Il sera ensuite fixé à 277,58 € à compter du 20 février 2015.

L'acquisition d'un **défibrillateur** sera étudiée lors du prochain budget.



Le Conseil Municipal accepte, à l'unanimité, la proposition de **contrat de maintenance** concernant **l'éclairage public** avec la société CITEOS pour la période de 2014 à 2019.

Le contrat annuel s'élève à 6 135,48 € T.T.C.

Le Conseil Municipal accepte, à l'unanimité, la proposition de **contrat de balayage** avec la SOCIÉTÉ GIENNOISE D'ASSAINISSEMENT pour l'année 2015. Le contrat s'élève à 476,97 € H.T. par passage.

Gaz Réseau Distribution France a obtenu l'aval du ministre de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie pour **lancer le déploiement généralisé du compteur communicant gaz** pour les particuliers dénommé GAZPAR.

Cette infrastructure permettra de développer la satisfaction des clients, et les rendre acteurs de la **maîtrise de l'énergie** par la mise à disposition, au quotidien, des consommations de gaz naturel. Elle permettra en outre une **facturation systématique sur index réel des consommations**, sans dérangement des clients et avec une fiabilité accrue.

D'un point de vue technique, la mise en œuvre de ce nouveau service nécessite :

- Le remplacement ou l'appairage avec un module radio des compteurs présents chez les clients. La transmission radio des index journaliers durera moins d'une seconde et utilisera une basse fréquence de 169 MHz.
- L'installation sur des points hauts de concentrateur (boîtier de 40x30x20cm associé à une antenne) permettant la communication des index de consommations gaz entre les compteurs des clients et le système d'information de GrDF.
- La mise en place de nouveaux systèmes d'information pour traiter et recevoir chaque jour les index de consommation afin de les publier aux fournisseurs et aux clients en garantissant des délais courts et une haute performance de l'ensemble de la chaîne.
- L'objet de la convention consiste à **formaliser une liste de bâtiments communaux pouvant héberger un concentrateur sur notre commune**. A partir de cette convention cadre, GrDF fera procéder à une étude pour retenir le site ou les sites adaptés.

GrDF prendra en charge l'intégralité des travaux d'aménagement des bâtiments concernés et **indemniser la commune pour l'hébergement par une redevance annuelle de cinquante euros par site équipé**.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, autorise Monsieur le Maire à signer la convention cadre avec GrDF de mise à disposition de bâtiments pour héberger cette infrastructure.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise Monsieur le Maire à solliciter le **renouvellement de la dénomination de commune touristique** selon la procédure prévue à l'article 1 du décret n° 2008-884.

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le dossier d'eau potable **chemin du Petit Gain** étudié par la commission eau et assainissement et **l'urgence de remplacer la conduite d'eau potable**. Le coût global des travaux s'élève à 32 000 € HT.

Le Conseil Municipal sollicite auprès du Conseil Général et de l'Agence de l'Eau Loire Bretagne une **aide financière** ainsi qu'une autorisation de préfinancement afin de débiter les travaux dans les meilleurs délais.

Il autorise Monsieur le Maire à signer la maîtrise d'œuvre avec le cabinet BEIMO ainsi que toutes les pièces se référant au dossier.

Il autorise également Monsieur le Maire à étudier la possibilité de financer une partie des travaux par un emprunt.

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES SOLOGNE DES RIVIÈRES

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal de la mise en place **d'une commission locale d'évaluation des charges transférées** par délibération du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes de la Sologne des Rivières du 25 septembre 2014.

Le Conseil Municipal nomme, à l'unanimité :

- M. Jacques LAURE, membre titulaire - Mme Bernadette COURRIOUX, membre suppléant.

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal de la mise en place d'une **commission intercommunale d'accessibilité aux personnes handicapées** par délibération du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes de la Sologne des Rivières du 25 septembre 2014.

Le Conseil Municipal nomme, à l'unanimité :

- Mme Pirkko TURUNEN, membre titulaire - M. Stéphane PINON, membre suppléant.

INFORMATIONS DIVERSES SUR LES TRAVAUX DES COMMISSIONS COMMUNALES ET DES COMITÉS CONSULTATIFS

COMMISSION VOIRIE - CHEMINS

Monsieur CHAUVIN informe le Conseil Municipal des travaux de la commission des chemins, notamment sur la demande de modification de l'assiette du Chemin de Maubertin et la position exacte et légale du Gué de la Sauldre, et sur la réflexion du fléchage des chemins.

COMMISSION COMMUNICATION-CULTURE

Madame TURUNEN fait part de la sortie du n° 2 du Petit Pierrefittois actuellement en distribution. Le prochain bulletin sortira fin janvier 2015.

Site internet : reste en lice 2 sociétés. Le choix porterait sur la société AT MEDIA. Le devis s'élève à 6 387 € H.T. pour la refonte du site et 468 € par an pour l'hébergement, la maintenance, et le maintien du nom du domaine.

COMMISSION DES TRAVAUX

Monsieur le Maire donne lecture du courrier de M. et Mme LUCAS concernant un problème de caniveaux et de stationnement de véhicules devant leur domicile 2 rue de Salbris. Leur demande sera étudiée par la commission des travaux.

- Invitation de la part du Comité Loisirs et Jeunesse de Souesmes pour le marché de Noël le 16 Novembre prochain.
- Le 30 Novembre : Diffusion du film de M. GROSSIN avec l'association Artistement Vôte.

Séance du 12 décembre 2014

Le procès-verbal de la séance du 12 novembre est adopté à l'unanimité.

LE CONSEIL MUNICIPAL FIXE LES TARIFS à APPLIQUER à PARTIR DU 1^{er} JANVIER 2015 :

Concession cinquantenaire du cimetière : 187 €.

Frais d'entretien des chaudières pour les locataires de logements communaux : 10 € / mois.

Frais de chauffage pour le logement de la mairie comme suit : 259 € par mois pendant 7 mois.

La location de la salle des fêtes comme suit :

Associations Pierrefittoises : 80,00 € par jour ou soirée (1 séance gratuite dans le cadre des activités de l'association) – gratuité : pour les randonnées sans repas et bourses aux vêtements.

Associations de la Communauté de Communes de la Sologne des Rivières : 80,00 € par jour ou soirée.

Belote des associations Pierrefittoises : 44,00 €

Vin d'honneur (de 14H à 19H) :	Journée (de 8H à 8H) :
Pierrefittois : 85,00 €	Caution : 323 €
Autres : 195,00 €	Location : Pierrefittois : 165,00 €
	Autres : 413,00 €
Deux journées consécutives :	
Caution : 323 €	
Location : Pierrefittois : 247,00 €	
Autres : 572,00 €	

Location du préau comme suit:

Associations Pierrefittoises : gratuit dans le cadre des activités de l'association

Vin d'honneur (de 14H à 19H) : Pierrefittois : 42,00 € Autres : 165,00 €	Journée (de 8H à 8H) : Caution : 162,00 € Location : Pierrefittois : 82,00 € Autres : 247,00 €
Deux journées consécutives : Caution : 162,00 € Location : Pierrefittois : 125,00 € Autres : 376,00 €	

Location de la salle du Renouveau comme suit :

Caution : 100 €

	Associations	Particuliers
Journée :	20 €	30 €
Week-end :	32 €	45 €
Semaine :	78 €	100 €
Journée supplémentaire :	12 €	15 €

Les différents tarifs concernant les services eau et assainissement :

Accès au réseau eau ou au réseau assainissement : 800,00 €

Suppression de compteur : 250,00 €

Ouverture/fermeture compteur (en cas d'hivernage de compteur, de non-paiement de facture, départ et arrivée de locataire,...) : 11,00€

Intervention pour fuite après compteur : 22,00 €

Déplacement de compteur : 22,00 €

Intervention pour détérioration de compteur (gel, non entretien, ...) : 22,00 € + facturation du nouveau compteur aux conditions financières en vigueur.

Les tarifs de facturation de l'eau et l'assainissement 2015 comme suit:

(pour les prix de l'eau et assainissement voir détail page 17)

Le tarif des photocopies et du fax comme suit :

- Photocopie A4 noir et blanc : 0,30 €
- Photocopie A3 noir et blanc : 0,50 €
- Photocopie A4 couleur : 0,50 €
- Photocopie A3 couleur : 0,70 €
- Fax : 1,80 €.

Location de la remorque : 50 €

Recensement

Monsieur le Maire rappelle à l'Assemblée la nécessité de créer des emplois d'agents recenseurs afin de réaliser les opérations du recensement 2015.

Le Conseil Municipal décide la création **de trois postes d'agents recenseurs non titulaires** à temps non complet pour toute la période des opérations du recensement soit du 15 janvier au 14 février 2015.

Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à signer le **contrat d'énergie gaz naturel** « Maîtriz'gaz » pour le point de livraison Mairie-Ecole. Ce contrat permet de bénéficier d'un prix stable sur 3 ans.

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal les propositions de SICLI et de LA PROTECTION TECHNIQUE concernant la vérification des extincteurs.

Le Conseil Municipal décide de retenir l'offre de la société SICLI.

Le **dossier accessibilité** de PIERREFITTE SUR SAULDRE est en cours de réalisation. Le constat a été réalisé avec la Direction Départementale des Territoires. Les bâtiments communaux recevant du public ont été visités. Seuls des accès à la Mairie et la Poste doivent être prévus.

La commune de PIERREFITTE SUR SAULDRE s'engage à **déposer un agenda** de mise en accessibilité des établissements recevant du public avant juillet 2015.

Monsieur le Maire fait part du courrier de la Maison Familiale de Gien concernant une **demande de subvention pour un enfant de Pierrefitte**.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, souhaite que cette demande soit étudiée lors de la préparation du budget 2015.

Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à signer un contrat de location pour un **véhicule de service**. Le contrat comprend la location, l'entretien, l'usure des pneus et la mise à disposition d'un véhicule de remplacement en cas de panne.

Le choix entre véhicule diesel ou essence sera entériné par décision du Maire et des Adjointes.

Le Conseil Municipal souhaite déposer un dossier de **demande de subvention DETR** (Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux) auprès de la Préfecture avant fin janvier 2015 **pour un hangar communal (ateliers municipaux)**.

Actuellement deux possibilités sont à l'étude : **une réhabilitation ou une construction neuve**.

La demande de subvention sera présentée en fonction de la solution la plus intéressante.

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES SOLOGNE DES RIVIERES

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal des **nouvelles modalités de représentation** au sein du Conseil d'administration. Pierrefitte reste à 2 délégués.

Presbytère : les travaux seront terminés fin février 2015.

Monsieur le Maire évoque également les **transferts de charges** qui doivent être recalculés ainsi que le **regroupement des intercommunalités** pour atteindre des fusions à 20 000 habitants en 2017.

INFORMATIONS DIVERSES SUR LES TRAVAUX DES COMMISSIONS COMMUNALES ET DES COMITÉS CONSULTATIFS

COMMISSION COMMUNICATION - CULTURE

Madame TURUNEN présente le compte-rendu de la réunion avec ORANGE concernant l'opticalisation de la commune prévue en avril 2015.

Site internet : de grosses difficultés de mise à jour sur le site actuel. La création du nouveau site a démarré.

COMMISSION TRAVAUX

Monsieur SIMON informe le Conseil que les travaux chez M. et Mme LUCAS évoqués lors de la séance du 12 novembre ont été réalisés.

COMMISSION VOIRIE – CHEMINS

Monsieur CHAUVIN informe le Conseil Municipal que des lots de coupe de bois sont à proposer sur le chemin de la Plaine, afin de le remettre dans son assiette. Le même principe pourrait être appliqué au chemin de la Vilaudière.

Une Enquête Publique a lieu actuellement, relative au

Plan de Prévention des Risques d'Inondation de la Sauldre.

Si vous souhaitez consulter le dossier, il est à votre disposition aux heures d'ouverture de la Mairie de Pierrefitte jusqu'au 19 Février 2015.

Si vous souhaitez poser des questions ou obtenir des informations complémentaires, une permanence aura lieu à la Mairie de Salbris les 24 Janvier et 10 Février, aux heures d'ouverture.



L'ADMR, une aide à domicile pour tous et à tout âge

MAISON DES SERVICES ADMR DE SALBRIS

Chiffres clés 2013

- **398 personnes** aidées en vie quotidienne (**72 413 heures** d'intervention à domicile)
- **91 salariés** (45 salariés Equivalent Temps Plein)
- **45 bénéficiaires SSIAD** (10 603 journées d'intervention)
- **3 bénéficiaires** de séances d'accompagnement par EMA Sud
- **7 familles** aidées (**319 heures** d'intervention à domicile)
- **564 heures** de formation pour **84 stagiaires** (sur la totalité du secteur)

HORAIRES D'OUVERTURE

Du lundi au jeudi :
9h – 12h30 et 13h30 – 17h

Vendredi :
9h – 12h30 et 13h30 – 16h30



Facilitez-vous la vie

L'ADMR de Salbris est une **association sans but lucratif** au service des personnes. Depuis près de 70 ans, elle facilite la vie quotidienne de tous : les personnes âgées, handicapées, les familles, les célibataires, ... grâce à ses services de ménage, repassage, aide à la personne, soins infirmiers à domicile (SSIAD), Equipe Mobile Alzheimer (EMA), garde d'enfants à domicile, petits travaux de jardinage et de bricolage, transport accompagné, ...

L'ADMR recherche des BÉNÉVOLES

En complément des équipes salariées, pour effectuer des visites de courtoisie, développer le lien social, rompre l'isolement des personnes âgées, handicapées, participer à la gestion de l'association locale ADMR, à l'animation locale des communes, ...



MAISON DES SERVICES ADMR

33 rue de la Victoire – 41300 SALBRIS

Tél. 02 54 88 88 00

E-mail : ms-salbris@fede41.admr.org



Le PACT est une association implantée dans le Loir et Cher depuis 55 ans et dont l'objectif est de renforcer la cohésion sociale en favorisant l'accès pour tous à un logement décent et adapté.

Ainsi, le PACT accompagne sur tout le territoire départemental :

- ⇒ En lien avec les travailleurs sociaux référents, des ménages en difficultés de logement en facilitant leur intégration dans un logement décent de droit commun ou en proposant lui-même un relogement dans son parc ou le cadre de sous location.
- ⇒ les personnes propriétaires de leur logement et rencontrant des difficultés pour s'y maintenir : logements dégradés ou énergivores, logements devenus inadaptés à la perte d'autonomie. Pour cela, le PACT bénéficie d'un agrément préfectoral et propose un accompagnement global sur le plan technique, administratif et financier. Cet accompagnement s'effectue dans le cadre de conventions avec le Conseil Général et les principales caisses de Retraite pour la prise en charge partielle ou totale de cette mission.

Concernant les travaux liés à la perte d'autonomie (salle d'eau, circulation intérieure, accès au logement...), le PACT intervient principalement auprès de personnes retraitées. Après une visite conseil à domicile, le PACT propose un projet permettant de respecter les besoins de l'occupant et les perspectives à long terme et établit un plan de financement prévisionnel du projet après réception des devis des entreprises. Ensuite, il se charge de déposer les dossiers auprès des organismes financeurs (ANAH, Conseil Général, Caisses de Retraite, Communautés de communes...) et en assure le suivi jusqu'à la fin du projet.

Vous pouvez vous renseigner directement auprès de Mme LANOE, Conseillère Habitat du PACT
par téléphone au 02.54.55.51.18. ou par mail (clanoe@pact41.fr)

LE PROJET DE Mme G

Madame G., 68 ans, est propriétaire de sa maison. Madame est retraitée CARSAT (Régime Général) et perçoit mensuellement environ 1 180 €. Elle a été confrontée au problème d'utilisation de la baignoire lorsqu'elle a accueilli occasionnellement son père. Elle a fait appel au PACT afin d'aménager sa salle d'eau à titre préventif.

Le PACT a préconisé le remplacement de la baignoire par une douche de plain-pied de 90 x 120 cm et le déplacement du lavabo.

Le coût total des travaux réalisés est de 5 793 € TTC. Pour financer ce projet, elle a obtenu des subventions (sous conditions de ressources) à hauteur de 79% :

 CARSAT : 2 124 €  ANAH 1 083 €  Agglopolys : 812 €  Conseil Général : 541 €



Exemples de réalisations



MAISONS FLEURIES



Sont récompensés pour l'année 2014 :



Cours fleuries

1^{er} Prix Mme et M. Claude COURRIOUX
2^{ème} Prix Mme Gilberte BLANCHARD
3^{ème} Prix Mme et M. Hubert BEAUCHET

Balcons fleuris

1^{er} Prix M. Jackie PAQUET
2^{ème} Prix Mme et M. Alain BOLINET
3^{ème} Prix Mme et M. Jean-Pierre BRAULT

Diplômes Hors Concours

Mme Gabrielle AUGER
Mme et M. Maurice DENIS

Mme et M. Alain HERVE
Mme et M. Roland MAITRE

Le concours des maisons fleuries participe à rendre Pierrefitte joli et agréable à vivre. La Municipalité remercie tous ceux qui s'investissent dans cet esprit. Nous espérons que vous serez encore plus nombreux à concourir en 2015 et ainsi agrémente le plaisir des yeux pour tous.

NOUVEAUTE cette année → Merci de vous inscrire en Mairie avant le 31 Mai.

Des membres du comité consultatif du fleurissement, créé à l'automne 2014, feront les visites pour choisir les lauréats 2015. De nombreux prix récompenseront les trois premiers de chaque catégorie.



ÉTAT CIVIL

Naissances

BEAUQUET Héloïse	08 juillet 2014
ROUVIERE Lucas	13 août 2014
BOUTON Gabin	1 ^{er} octobre 2014
VERDICCHIO Justine	26 octobre 2014
SOURDEAU de BEAUREGARD Augustin	16 novembre 2014
GAGNEPAIN-GERMAIN Madie	25 novembre 2014



Mariages

de LAPASSE Justine et BARNABE Thomas	27 juin 2014
BILLIOT Aurélie et PROUST Xavier	05 juillet 2014
HUGUET Estelle et HABERT Benoît	06 septembre 2014



Décès

FOUILLARD Guy	20 juillet 2014
HODEAU Solange née DRUNAT	09 septembre 2014
LENOIR Jacky	10 septembre 2014
BOUDINEAU Claude	06 décembre 2014
BROSSAMAIN Jacques	16 décembre 2014
BEAULANDE Claude	06 janvier 2015
GOBIN Robert	16 janvier 2015

Calendrier des Fêtes 2015

JANVIER	Dimanche 04	Loto des Œuvres Paroissiales	Salle des Fêtes
	Jeudi 08	Vœux du Maire	Salle des Fêtes
	Samedi 17	Concours de belote Club du Renouveau	Salle des Fêtes
FÉVRIER	Samedi 07	Soirée dansante ASP	Salle des Fêtes
	Samedi 14	Concours de belote Gymnastique volontaire	Salle des Fêtes
	Mardi 17	Carnaval	Salle des Fêtes
	Samedi 21 Dimanche 22	Exposition Moto Evasion	Salle des Fêtes
	Samedi 28	Soirée des Jeunes Agriculteurs	Salle des Fêtes
MARS	Samedi 07	Soirée dansante de l'Amicale des Sapeurs-Pompiers	Salle des Fêtes
	Samedi 14	Braderie A.Tou.Loisis	Salle des Fêtes
	Dimanche 22	Elections Cantonales	Salle des Fêtes
	Dimanche 29	Elections Cantonales	Salle des Fêtes
AVRIL	Samedi 04	Théâtre de Souesmes	Salle des Fêtes
	Samedi 04 Dimanche 05	Exposition ART'vs	Chapelle Salle du Renouveau
	Dimanche 12	Promenade de Printemps A.Tou.Loisis Marcheurs	Salle des Fêtes + Asile
	Samedi 18 Dimanche 19	Exposition Bricolotes	Salle des Fêtes
	MAI	Vendredi 1er Samedi 02 Dimanche 03	Musicalies
Vendredi 08		Commémoration du 08 Mai 1945	Salle des Fêtes
Dimanche 10		Randonnée de la Gymnastique Volontaire Loisir Gym	Salle des Fêtes
JUIN	Samedi 13	Méchoui ASP	Asile
	Jeudi 18	Commémoration de l'Appel du 18 Juin 1940	Salle des Fêtes
	Samedi 20 Dimanche 21	Kermesse Moto Evasion	Asile
	JUILLET	Samedi 04	Méchoui ACPG
Lundi 13		Retraite aux flambeaux – Feu d'artifice - Bal	Asile
Mardi 14		Jeux – Repas champêtre – Bal	Asile
Dimanche 26		Fête Champêtre des Œuvres Paroissiales	Asile
AOUT	Dimanche 23	Brocante Villageoise	
SEPTEMBRE	Samedi 19 Dimanche 20	Journées du Patrimoine	Salle des Fêtes
	OCTOBRE	Samedi 03 Dimanche 04	Journées Commerciales Exposition
Samedi 10 Dimanche 11		Exposition des peintres locaux	Salle des Fêtes
NOVEMBRE	Samedi 07	Bourse aux jouets A.Tou.Loisis	Salle des Fêtes
	Mercredi 11	Commémoration de l'Armistice de 1918	Salle des Fêtes
	Samedi 14	Soirée Jazz « Swingin'partout » ART'vs	Salle des Fêtes
	Samedi 21	Exposition Loisirs Créatifs Bricolotes	Salle du Renouveau
	Dimanche 22	Loto A.Tou.Loisis	Salle des Fêtes
DÉCEMBRE	Samedi 05	Commémoration AFN	Salle du Renouveau
	Samedi 05	Sainte Barbe	Salle des Fêtes
	Samedi 19	Visite du Père Noël	Salle des Fêtes

Directeur de la publication : Jacques LAURE, Maire ; Rédaction : Commission de la Communication

Mise en page : Pirkko TURUNEN, Sabrina CHAPART ; Imprimé à la Mairie